





ISSN : 2110-4646



l'Echo des Elevages

03 - Avril 2011

Ruminez donc ça !

La Noiraude

- Allo docteur, c'est la Noiraude
- Qu'est ce qui ne va pas encore la Noiraude ?
- Docteur, j'ai peur...
- Allons, allons la Noiraude, peur de quoi ?
- J'ai entendu que le patron voulait nous mettre dehors. Où va-t-on bien pouvoir se coucher ?
- Et bien la Noiraude, vous allez pouvoir vous coucher dans l'herbe. C'est agréable de se coucher dans l'herbe plutôt que dans la paille. Et puis c'est juste le temps des travaux, ça ne va pas durer longtemps.
- Mais docteur, quand il va pleuvoir, on sera toutes mouillées !
- Vous n'allez pas en mourir quand même la Noiraude, c'est juste de la pluie.
- Mais docteur, si je perdais mes taches ? La patronne l'autre jour était désespérée pour son pantalon noir qui avait déteint en le lavant. De quoi j'aurai l'air si je deviens toute blanche ? Ce sont mes taches qui font mon panache !
- La Noiraude, il n'y a que les vêtements qui déteignent, ça n'est pas vrai pour les vaches.
- Et le soleil, ça fait passer les couleurs le soleil ?
- Ca suffit la Noiraude ! Une bonne fois pour toutes, les couleurs des animaux ne se ternissent jamais. Au revoir la Noiraude.

L'électronisation des troupeaux ovins et caprins

D'ici le 1er juillet 2013, l'ensemble des ovins et des caprins devront avoir un repère électronique, ce qui nécessitera de déboucler les anciens animaux pour leur poser un repère électronique.

Les animaux identifiés avec des boucles de couleur saumon n'ont pas d'obligation d'être électronisés.

Cette opération d'électronisation (débouclage – rebouclage des reproducteurs) de tout le cheptel ne sera obligatoire qu'en 2013 ; cependant, vous pouvez démarrer cette opération dès maintenant en contactant l'EDE.

Une aide de 1 € par boucle d'électronisation est financée par l'Etat.

Pour rappel, tous les animaux qui naissent actuellement (ceci depuis le 1er juillet 2010) doivent être identifiés électroniquement à l'exception des chevreaux de boucherie.





EdEi
05 45 24 49 01

Pour toutes questions auprès des conseillers élevage de la Chambre d'Agriculture de la Vienne, vous pouvez nous contacter à cette adresse : elevage@vienne.chambagri.fr



Grouper ses mises-bas par l'effet mâle (luttes de printemps)

D'après les résultats d'une étude sur la durée du cycle sexuel des brebis réalisée par le CIIRPO et l'INRA*, ce qui différencie réellement les races «saisonnées» et «désaisonnées» (Île de France, Romanes...), reste sans aucun doute leur faculté à répondre à l'effet mâle. Si les premières sont relativement indifférentes au bélier au printemps, les types rustiques et prolifiques y seraient beaucoup plus sensibles.

L'effet mâle consiste à induire un cycle sexuel sur des brebis qui étaient au repos sexuel. Les essais conduits à ce sujet montrent une excellente réponse des brebis en début (mars-avril) et fin d'anoestrus (en milieu d'été) à l'effet mâle. En mai/juin, elle reste plus aléatoire pour les races désaisonnées et quasi inexistante pour les races herbagères.

L'effet mâle : mode d'emploi

Réaliser un effet mâle dans un objectif de grouper les mises bas consiste à mettre en contact des brebis infertiles avec des béliers au cours des 14 jours qui précèdent le début des luttes. Plusieurs méthodes sont possibles :

- des béliers vasectomisés (opération chirurgicale réalisée par un vétérinaire qui consiste à couper les canaux déférents sur des agneaux pubères, coût indicatif ≈ 50 €) ;
- des béliers reproducteurs munis d'un tablier ;
- il est également possible de réaliser un « contact » en séparant mâles reproducteurs et femelles (par des claies par exemple) et en les laissant côte à côte.

La comparaison de ces méthodes n'a fait l'objet d'aucune étude. Pour être efficaces, les béliers doivent se montrer particulièrement ardents et les femelles rester éloignées des mâles au minimum au cours du mois précédent. Si ce sont les béliers de lutte qui réalisent l'effet mâle, plus de 80 % des brebis mettent bas sur le second cycle de lutte. Le ratio mâle sur femelle est mal connu dans le cas de béliers vasectomisés. Cela ne fonctionne pas avec les agnelles.

Un exemple d'effet mâle au lycée agricole de Montmorillon.

Au lycée agricole de Montmorillon, l'expérimentation sur brebis Île de France étudie la lutte naturelle au mois d'avril avec un effet mâle (schéma n°1). Celle-ci, associé à un flushing (un supplément de 20% d'énergie dans la ration) permet l'obtention d'une fertilité correcte, 70% environ (tableau n°1) avec une durée d'agnelage inférieure à 4 semaines pour les mises-bas de septembre. L'effet mâle est réalisé dans le lot de brebis avec des béliers Île de France munis de tablier (1 mâle pour 20-25 brebis).

***Schéma n°1 :** déroulement des luttes naturelles d'avril sur brebis île de France avec effet béliers. Lycée agricole de Montmorillon.*

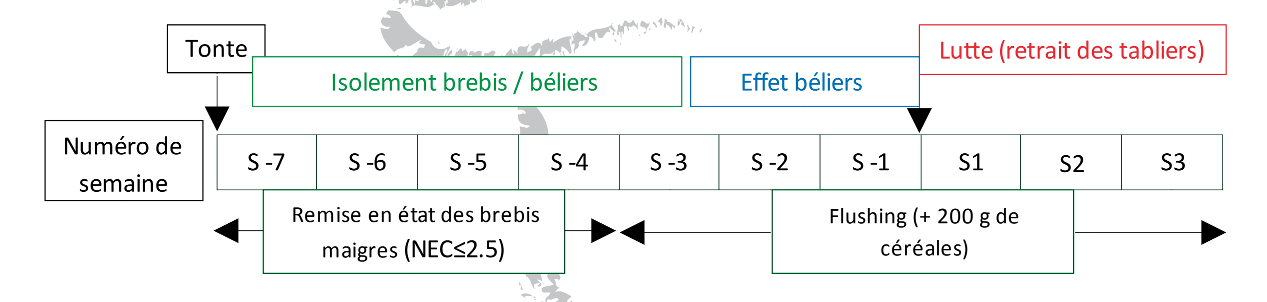
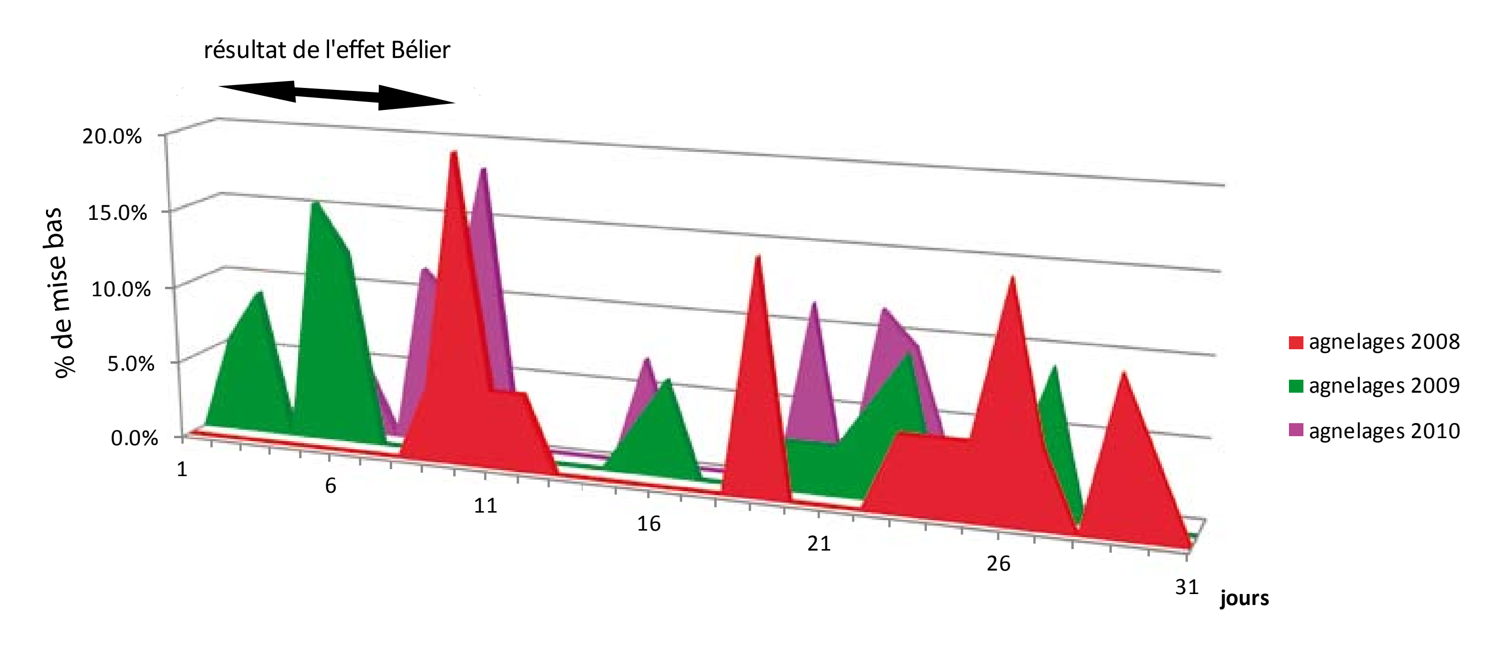


***Tableau n°1:** Résultats de reproduction du Lot 1, lutte naturelle avec effet bélier (et Flushing).*

	Campagnes	Brebis mises en lutte	Fertilité	Nombre de brebis ayant mises-bas	Prolificité	Mortalité	Agneaux élevés
LOT 1 LN race : Ile de France	2008	29	69 %	20	150 %	17 %	25
	2009	56	57 %	32	151 %	6 %	45
	2010	62	71 %	44	150 %	9 %	60

Ce graphique illustre la répartition des agnelages suite à l'effet bélier, soit des mises-bas dès le premier cycle.



Source : données Ciirpo / lycée agricole de Montmorillon (Mises-bas à partir du 7 septembre)

Les mises-bas sont réparties sur 3 semaines environ, l'objectif étant de les grouper. Les résultats sont encore aléatoires mais le CIIRPO poursuit des études dans plusieurs élevages dont 2 de la Vienne, en race Romane, afin de maîtriser davantage cette méthode.

Article réalisé grâce aux données du CIIRPO (Centre Interrégional d'Information et de Recherche en Production Ovine) et du Lycée agricole de Montmorillon.

Pour en savoir plus : www.reconquete-ovine.fr

Guillaume BAHIER
06 75 76 89 74

** thèse CIIRPO / INRA, Audrey Chanvallon : « Recherche de facteurs pouvant augmenter l'efficacité de l'effet mâle sur la reprise de la cyclicité des brebis en anoestrus »*







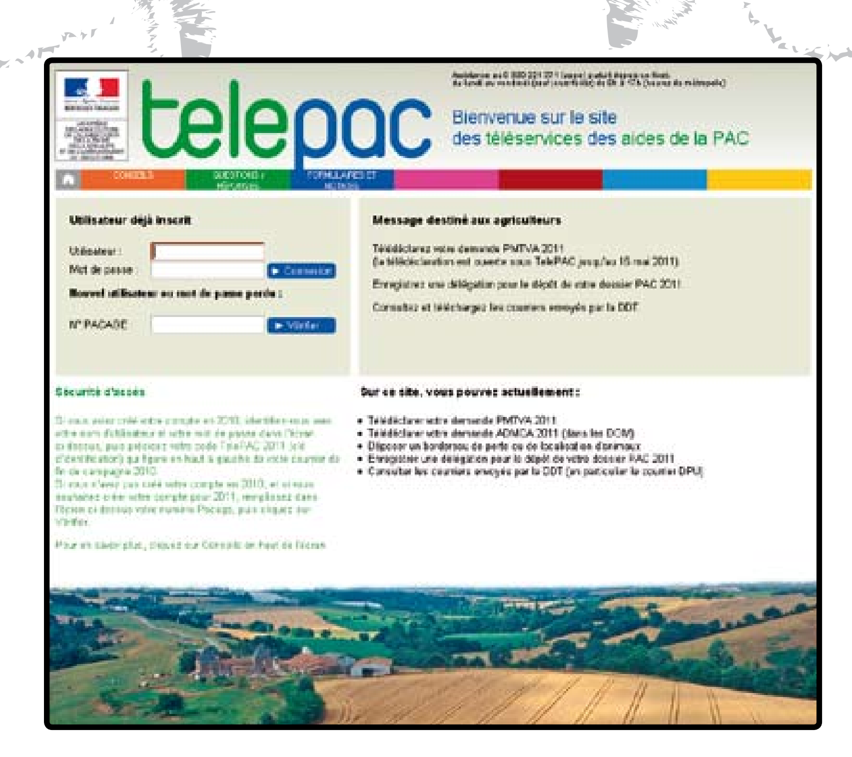
En 2011, la PMTVA sur internet !

A compter de cette campagne 2011, les formulaires papier ne seront plus envoyés dans les mairies. Pour déposer votre demande d'aide, utilisez la déclaration par Internet à l'adresse suivante : ***www.telepac.agriculture.gouv.fr***. Ce mode de déclaration a été utilisé pour les déclarations d'aide ovine et caprine en 2011 par plus de 99% des éleveurs de la Vienne. Cette évolution s'inscrit dans le cadre de la modernisation des procédures d'aides aux agriculteurs mis en place par la Direction Départementale des Territoires (DDT) de la Vienne. Les déclarations par internet concerneront l'ensemble de l'hexagone l'année prochaine. La DDT de la Vienne a souhaité anticiper d'un an cette mise en place.

N'attendez pas le dernier moment pour télédéclarer votre demande PMTVA. En effet, la date de dépôt marque le point de départ de la période de détention obligatoire de 6 mois des animaux. Les éleveurs dont la période de détention obligatoire de leurs animaux n'est pas terminée ne pourront pas bénéficier du versement de l'acompte au 16 Octobre 2011.

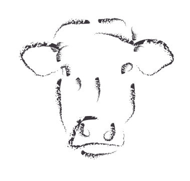
Si vous souhaitez être accompagné pour réaliser votre télédéclaration, vous pouvez télédéclarer votre demande pendant toute la période de dépôt (du 1er Mars 2011 au 16 Mai 2011 inclus) dans les locaux de la DDT à Poitiers, où des agents seront présents, sans rendez-vous, pour vous guider.

De plus, la Chambre d'Agriculture de la Vienne reconduit son partenariat avec la DDT pour accompagner les éleveurs bovins. Ainsi, pendant toute la période de déclaration, du 1er mars au 16 mai 2011, les conseillers des bureaux décentralisés de la Chambre d'Agriculture seront à votre disposition pour vous permettre de déposer votre demande d'aide. Pensez à prendre rendez-vous. Ce service vous sera proposé à titre gratuit.



- **Bureau de Bonneuil-Matours :** 35, chemin des Sablières – 86210 BONNEUIL-MATOURS - Tél. 05 49 85 87 80
- **Bureau de Mirebeau :** 1, rue des Cyprès – 86110 MIREBEAU - Tél. 05 49 50 44 29
- **Bureau de Montmorillon :** Eco espace – 70, rue de Concise BP 50 86501 MONTMORILLON CEDEX - Tél. 05 49 91 01 15
- **Bureau de Vivonne :** 13, rue des Sablons – 86370 VIVONNE - Tél. 05 49 36 33 60

Hugues GEAY
06 84 96 03 35



De l'animal sur pied au morceau de viande, quel cheminement et comment optimiser le revenu de l'éleveur ?

La chambre d'agriculture de la Vienne propose aux éleveurs Bovins viande du département, un après-midi à l'abattoir de Limoges pour une présentation du classement carcasse des mâles en sortie de station de contrôle (Pépieux). Cet après-midi du 18 Avril 2011 aura pour but de voir le cheminement des carcasses mais aussi de bien situer les morceaux nobles (filet, faux filet, milieu de train de côte) et de voir les différences de classement entre les carcasses. Aujourd'hui, il est important de produire des animaux viande avec un coût de production le plus faible possible.

La station de Pépieux ?

La station de Pépieux (32) est une station de testage des produits des mâles issus du contrôle individuel (Naves). Les broutards mâles rentrent avec un poids moyen de 305kg pour 8 mois d'âge. La durée d'engraissement est de 210 jours avec une ration de maïs grain humide (broyé et ensilé).
Les contrôles en vif portent sur :
- La croissance (pesées mensuelles)
- La conformation en vif (pointage à l'arrivée en station et pointage avant l'abattage).

Ensuite la moyenne d'âge à l'abattage est de 480 jours et les contrôles effectués à l'abattoir sont les suivants :
- Pesée des carcasses chaudes
- Pointage des carcasses :
  - Appréciation de la conformation : une note de synthèse et trois notes partielles (arrière, dessus, épaules), au tiers de classe selon la grille EUROP
  - Importance de gras interne
- Mensurations des carcasses :
  - Épaisseur de la cuisse
  - Longueur jarret-symphyse
  - Longueur totale.

Nous développerons l'aspect pointage carcasse en détail avec une personne de l'institut de l'élevage (Arnaud DELPEUCH) qui contrôle toutes les carcasses en sortie de station de contrôle en relation avec un ingénieur de l'Union Auvergne Limousin Charente, Jean-Marc CAZILLAC.

Classification / Poids / Age = Rémunération de l'éleveur

Les éleveurs sont rémunérés en fonction de la conformation et de l'état d'engraissement de la carcasse, puis ensuite selon le poids de carcasse. Le premier critère de prix porte donc sur le classement de la carcasse. Le deuxième critère de prix est en fonction du circuit de transformation et de distribution suivit les différents morceaux.
Les carcasses sont donc classées selon deux grilles :
- EUROP pour la conformation carcasse
- De 1 à 5 pour l'état d'engraissement

Influence du classement

842 kg   POIDS VIF   804 kg





420,1 kg   POIDS DE CARCASSE   456,3 kg

Vache charolaise, présentation TELLUS 21 mai 2010

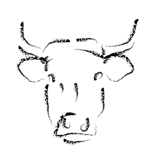
Inscription pour le 18 Avril 2011

Auprès de votre conseiller Chambre d'Agriculture

(Départ à 12 H - la chambre d'agriculture de Montmorillon : Eco-Espace, 70 rue de Concise 86500 Montmorillon)

Guillaume CHEVALIER
Conseiller Bovins viande
Tél : 05 49 91 97 43
Port : 06 79 88 41 03
Mail : guillaume.chevalier@vienne.chambagri.fr

Guillaume LAJUDIE
Conseiller Bovins viande
Tél : 05 49 91 97 49
Port : 07 86 48 37 82
Mail :guillaume.lajudie@vienne.chambagri.fr



Des mélanges céréaliers pour plus d'autonomie et diminuer ses coûts alimentaires

La volatilité des prix des matières premières est un phénomène mondial. Elle est particulièrement marquée depuis 2005-2006. Elle a d'abord touché l'énergie (pétrole, gaz...) et s'est rapidement propagée aux métaux et surtout aux produits agricoles.
Même si l'élevage allaitant valorise d'abord des surfaces fourragères, il reste toutefois sensible à la volatilité des prix des intrants (concentrés, engrais et carburant) qui contribuent au coût alimentaire. Les concentrés utilisés représentent entre 100 à 900 kg par UGB selon les systèmes et les conduites.

Le 27 janvier dernier une cinquantaine d'éleveurs bovins viande ont participé à la journée départementale, organisée par la Chambre d'Agriculture et le Comité Départemental Bovin de la Vienne, pour trouver des solutions concrètes et des pistes de réflexion afin d'améliorer leur production.

Au Gaec Rigaulet, l'exploitation visitée l'après-midi, Bruno AUDOIN et Bruno VIOLET élèvent 80 vaches limousines en système naisseur-engraisseur. Depuis 2010, pour réduire leurs coûts alimentaires, ils cultivent et valorisent du mélange triticale-pois.

Amélioration de la structure du sol et itinéraire cultural simple

« A la suite d'une réunion organisée par la Chambre d'Agriculture, nous avons implanté 5 ha de mélange triticale-pois le 25 Octobre 2009. D'un point de vue agronomique, les avantages de cette culture nous ont particulièrement intéressés. En effet, après le semis au semoir à céréales (110 kg de triticale et 25 kg de pois) nous n'avons pas désherbé le mélange et avons seulement apporté 50 Unités d'azote et fait un traitement fongicide. »

Les éleveurs estiment même que la culture aurait pu se passer de l'apport d'azote. Effectivement, non seulement la légumineuse fixe de l'azote atmosphérique, mais il semblerait que cette fonction soit améliorée par la présence d'une graminée.

Un aliment apportant énergie et protéines

« L'année dernière, nous avons récolté le mélange en grain le 19 juillet et la récolte a été stockée en boudin. Le rendement de 60 qx par hectare a été aussi bon et peut-être meilleur que le triticale. D'un point de vue nutritionnel, ce mélange a permis d'obtenir un produit équilibré en comparaison à des céréales pures et il s'agit d'une source de protéines bon marché. » expliquent les éleveurs du Gaec Rigaulet.

MAT	14 %
UFV	1.03
PDIN	89
PDIE	93

Valeurs alimentaires du mélange récolté au Gaec Rigaulet

Des effets de compensation entre les espèces permettent aux associations de céréales et de protéagineux d'assurer un rendement régulier en fonction des années et des conditions climatiques. Le corollaire est par contre qu'on ne maîtrise pas la proportion céréales/protéagineux du produit récolté et la valeur nutritive du mélange dépend beaucoup de la proportion de protéagineux dans le mélange récolté.

Valorisation du mélange récolté

« En 2010, nous avons utilisé le triticale/pois en ration sèche pour l'engraissement des taurillons de moins d'un an. La ration était composée de 60% du mélange triticale/pois et de 40% de l'aliment de la coopérative à 26% de MAT dans lequel était déjà incorporé du maïs de l'exploitation. »
« Pour la récolte 2011, nous avons multiplié par 4 la surface de ce type de mélange et nous souhaitons en faire l'aliment de base pour l'engraissement et peut-être l'utiliser en complémentation des veaux » concluent les éleveurs.

De plus, la paille de pois est plus ingestible et digestible que la paille de blé ; elle représente donc un bon fourrage pour des animaux à faibles besoins.

Pour plus d'informations sur ces cultures d'association (choix des espèces, doses de semis, conduite de la culture, valorisation par les animaux) contactez vos conseillers Chambre d'Agriculture.



Le mélange céréales-protéagineux nécessite peu d'interventions et est donc peu prenant en temps

Guillaume CHEVALIER
06 79 88 41 03



L'épeautre : un aliment miraculeux ?

Cette ancienne céréale a été remise au goût du jour par les éleveurs bio. La particularité de l'épeautre est de se récolter avec les glumes qui restent adhérentes au grain. C'est d'ailleurs ça qui fait la force de cette céréale.

Mode de culture :

La culture de l'épeautre se rapproche de celle d'un blé, mais nécessite moins d'azote (1,5 à 2 U d'N/q). C'est une plante rustique qui est un peu sensible à la rouille et aux piétins, mais pas du tout à la fusariose des épis. C'est une céréale très haute (de 1,1 à 1,6 m). Elle est donc sensible à la verse, surtout avec des apports d'azote importants. Pour limiter le salissement, il faut préférer des semis tardifs, qui ne seront pas préjudiciables car l'épeautre a un très fort pouvoir de tallage. Les rendements sont un peu plus faibles qu'un blé soit entre 50 et 60 q/ha.
Les variétés qui semblent aujourd'hui intéressantes sont Cosmos, Poème ou Ressac.

L'utilisation animale :

On ne donne pas d'épeautre pour apporter de l'énergie dans une ration. Pour cela, des céréales « classiques » seront plus adaptées.
Par contre, l'épeautre est intéressant grâce à la présence de ses enveloppes riches en cellulose qui lui permettent de surnager dans le rumen, ce qui limite les risques d'acidose. Par ailleurs, il est très riche en minéraux, notamment en phosphore.
L'épeautre est utilisé aussi bien pour des veaux laitiers que pour des ovins (brebis surtout) ou pour engraisser des taurillons ou encore sécuriser les rations de vaches laitières ou de chèvres.
Pour les veaux laitiers, les éleveurs l'utilisent en graine entière. Ils soulignent que la différence avec d'autres concentrés est spectaculaire. Les veaux sont sevrés plus facilement et sans à-coup. Aucun d'eux n'utiliserait plus autre chose.
Certains éleveurs continuent à le distribuer en graine entière, même après sevrage, y compris parfois pour de l'engraissement. Par contre, l'efficacité est un peu moins bonne que s'il est aplati.

Exemple d'utilisations :

► Pour des veaux laitiers :
80% d'épeautre et 20 % de tourteau de colza
ou 2/3 d'épeautre et 1/3 de pois

► Pour des taurillons :
Maïs ensilage
2 kg de concentré azoté
3 kg de blé
1 kg d'épeautre

Attention au stockage :

L'épeautre se stocke très bien, même s'il est récolté à 17% d'humidité et peut être gardé longtemps sans aucun problème. Mais, il faut prévoir le double de volume que pour du blé. En effet, son poids spécifique avoisine les 40 kg/hectolitre, il faut donc l'intégrer dans la réflexion .





Arnaud MOUILLET
05 49 36 33 63



Comment bien choisir les graminées de mes prairies ?

Il existe un large choix de graminées. Parmi elles, il s'agit de sélectionner les espèces qui correspondent le mieux à vos objectifs de production et aux caractéristiques pédo-climatiques des parcelles à semer.

Les bonnes questions à se poser :

- Pour quelle durée ? Vous cherchez une prairie pour faire un appoint de fourrage rapide, une prairie à inscrire dans une rotation de courte durée, une prairie longue durée économe en intrants ?
- Pour quelle utilisation ? Fauche précoce en ensilage ou en enrubannage ? Faner ? Faire pâturer des animaux ? Les deux ?
- Dans quelles conditions de sol ? Terres froides, humides, chaudes, séchantes ?

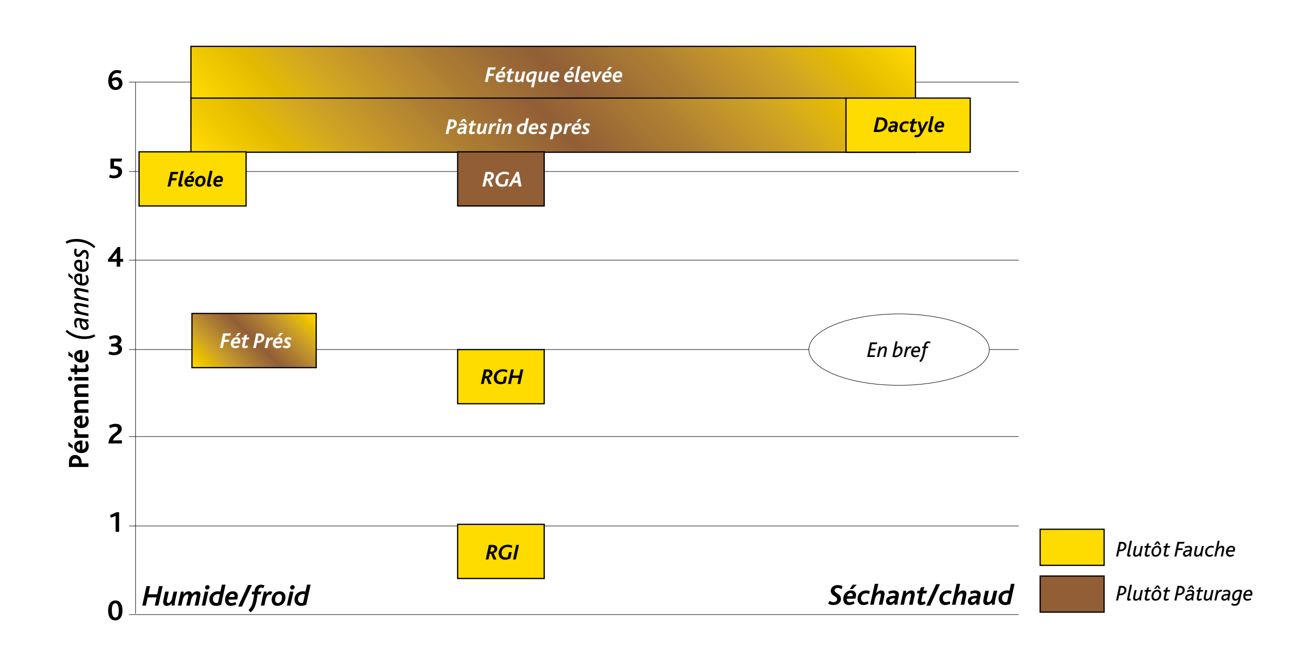
Ne négligez pas non plus le choix de la variété : elle conditionne aussi la durée, le rendement, la qualité en fonction de l'utilisation prévue.

Ray Grass Anglais ***La graminée du pâturage.*** Résistante au piétinement, elle a une valeur alimentaire et une digestibilité excellentes. En revanche, elle peut être difficile à faire sécher en fauche. Pérennité (= nombre d'années de présence dans la prairie) de 4 à 6 ans. Installation et croissance rapides, couvre bien le sol dès la 1ère année. Souvent arrêt de pousse en été. Tous types de sols mais sensible à la sécheresse, à la chaleur, à l'excès d'eau.	Variété tétraploïde (+ de matériel génétique, + appétente au pâturage) – résistante rouille
Ray Grass Italien ***La graminée pour faire du stock rapidement.*** Pérennité de 6 mois à 2 ans grand maximum. Souvent en dérobé derrière une céréale ou un colza. Installation très facile, croissance très rapide. Démarre très tôt et produit beaucoup en 1ère coupe. Se prête bien à une exploitation en ensilage. Tous types de sols, mais bien pourvus en azote, craint la sécheresse.	Var. non alternative (pas d'épi sans froid hivernal, feuillue an 1) ou alternative (+ rendement mais épie an 1)
Ray Grass Hybride ***L'intermédiaire plutôt en fauche mais sur 3 ans au lieu de 2.*** Hybride RGA/RGH. Pérennité de 3 ans. Installation et croissance faciles et rapides, avec un potentiel de production élevé sur tous types de sols. Types italiens ou anglais.	Var. peu remontante (monte à épi plusieurs fois par an, +/- selon type)
Dactyle ***La graminée de fauche multicoupes longue durée.*** Bien adaptée à la fauche, a tendance à se mettre en touffes au pâturage. Foin, enrubannage, ensilage. Pérennité 5-6 ans. Installation lente mais une fois en place, rendement élevé. Production bien répartie sur l'année, avec forte capacité de repousse. Repousses feuillues (non remontant), riches en azote. Très adapté aux terrains séchants mais craint l'excès d'eau. Répond bien aux apports d'azote.	Var. tardive (montée à épi + tard) – rendement élevé – résistante aux maladies
Fétuque Elevée ***La graminée productive et robuste tout terrain.*** Adaptée à la fauche comme au pâturage ; au pâturage privilégier une variété à feuilles souples plus appétente. Pérennité 5-6 ans. Installation lente mais production élevée sur tous types de sols (séchants, humides, chauds, froids). Repousses feuillues. Gourmande en azote.	Var. aujourd'hui à feuillage très souple – rendement élevé – résistante rouille

Certaines graminées assurent une production en contexte difficile, en accompagnement d'espèces plus productives :

- Le pâturin des prés : colonise les espaces libres en sols séchants, chauds, acides, humides ou froids, à faucher ou pâturer.
- La fétuque des prés : graminée vivace des terres fraîches et hydromorphes, à faucher ou pâturer.
- La fléole : graminée des prés de fauche humides ou inondables, mais délicate d'installation.

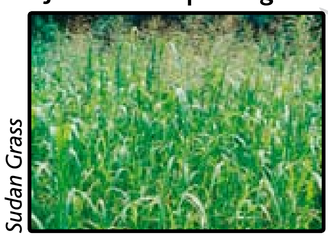
Quant au brome, plus productif, son intérêt est mitigé : il est demandeur en azote et en eau pour une pérennité et une valeur alimentaire pas toujours au rendez-vous.



Sorgho, moha, quelles réponses pour quels besoins ?

Le sorgho présente un système racinaire capable d'assurer une croissance importante en conditions sèches. Il constitue un fourrage d'appoint pendant la période estivale. Il est moins exigeant en eau qu'un maïs ensilage mais n'oubliez pas que la présence d'eau est déterminante au moment de la levée : semez impérativement avant mi-juin. Quant au désherbage, il n'est pas facile à maîtriser : choisissez vos parcelles en conséquence.

« Je cherche à prolonger le pâturage en été »


Sudan Grass

Orientez-vous plutôt vers un sorgho fourrager de type Sudan Grass (ou herbe du soudan), caractérisé par sa finesse de tige, sa forte capacité de repousse et sa faible concentration en acide cyanhydrique toxique. Des variétés comme Piper, Vercors, Trudex fonctionnent bien en pâturage au fil. Attention, on peut vite se laisser déborder par la biomasse produite : faucher à temps.

D'autres alternatives au pâturage des prairies en été sont en cours d'essai. Le millet perlé fourrager ne produit pas du tout d'acide cyanhydrique, il présenterait un fort pouvoir de tallage et de repousse, serait plus feuillu et de rendement équivalent au sorgho. Le King Graze, autre plante exotique, donne quant à lui des résultats très aléatoires.

« Je cherche à faire des stocks complémentaires »


Sorgho sucrier ensilage

Les sorghos fourragers hybrides (sudan x sudan ou sorgho x sudan) sont plus riches en acide cyanhydrique et ont une moins bonne aptitude à la repousse : ils se prêtent moins au pâturage. Difficiles à sécher pour faire du foin, ils peuvent être exploités en ensilage.

Par ailleurs, les sorghos sucriers ensilage atteignent une grande taille et donnent beaucoup de volume : ils sont effectivement intéressants en ensilage. Mieux vaut choisir des BMR « brown mid rib », dont les tiges ont une faible teneur en lignine et sont riches en sucre, comme Sweet Virginia ou Big Kahuna. Préférez une implantation en mai.

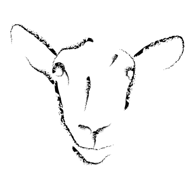
Ces deux types de sorgho, ensilés en octobre, ne feront pas la jointure avec le maïs ensilage mais sont des alternatives plus économes en eau, qui trouvent leur place dans certaines rotations ou en culture dérobée.

Le moha quant à lui présente l'intérêt d'être moins exigeant que le sorgho et de mieux couvrir le sol mais ses repousses sont peu abondantes et sa production se situe plutôt autour de 3 à 5 TMS/ha. Il est en général récolté en foin entre août et septembre. L'association avec un trèfle annuel estival comme le trèfle d'Alexandrie permet de rehausser sa valeur et d'enrichir le sol en azote : la récolte se fait alors plutôt en enrubannage.

NOUVEAU : MESURES HERBOMETRE DISPONIBLES

Vous avez besoin de repères pour gérer le pâturage ? Ce printemps, votre Chambre d'Agriculture fait des mesures herbomètre de pousse de l'herbe. Le but : vous fournir des données de croissance de l'herbe pour anticiper vos rotations d'animaux, fermer le silo ou planifier vos fauches.
Synthèse hebdomadaire consultable sur www.synel86.com (lien page d'accueil). + d'infos : 06 79 42 74 47.

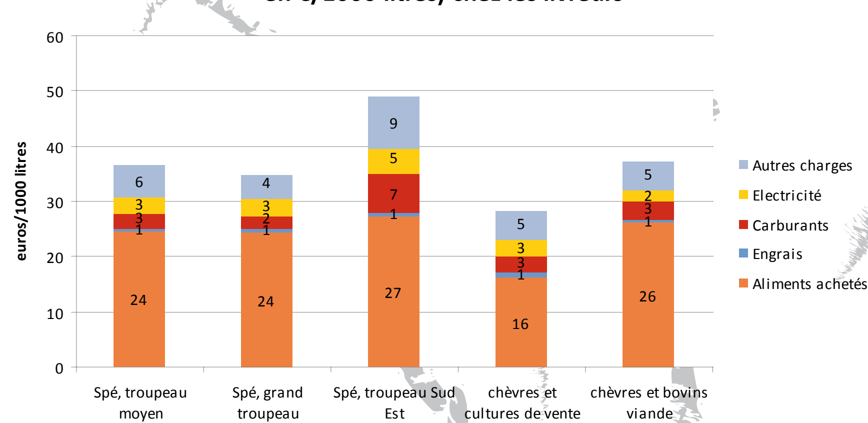
Julia CHEMARIN
06 79 42 74 47



Maîtriser son coût alimentaire face à la hausse du prix des aliments

Avec près de 40% des charges destinées à l'alimentation, la flambée du prix des matières premières entraîne une augmentation du coût de production de l'ordre de 28 à 49 € aux 1000 litres suivant les systèmes caprins. L'Institut de l'élevage a estimé cette augmentation en prenant les hypothèses suivantes : +12% pour le prix des aliments achetés, + 6% pour les engrais, +20% pour l'énergie et +1,5% pour les autres postes.

Impact de l'augmentation du prix des matières premières (prévision printemps 2011, base 2010 en €/1000 litres) chez les livreurs



Cette augmentation représente un manque à gagner moyen allant de 5 300 à 12 200 € par exploitation.

Recommandations pratiques pour les mois à venir

Les recommandations pratiques pour le printemps 2011 doivent tenir compte du double contexte conjoncturel : d'une part la flambée des prix des matières premières (céréales, tourteaux, énergie fossile...) et d'autre part le contexte de la filière « lait de chèvre » avec mise en place d'une limitation « des droits à produire » et une baisse du prix du lait. Ce contexte justifie plus que jamais la maîtrise du coût alimentaire de son cheptel.

1. Améliorer la gestion de son troupeau, quelques conseils :

► Réformer les animaux improductifs et ceux qui ne paient pas leur ration

Les animaux improductifs ou à faible production : réaliser un diagnostic de gestation, réformer les animaux qui n'ont pas d'avenir : état sanitaire, mamelle déséquilibrée, problèmes locomoteurs...

► Constituer des lots en fonction de la production laitière

Ajuster la ration à la production laitière permet d'économiser de 10 à 15 % de concentrés. Il n'y a pas de lien direct entre la quantité de concentré distribué et la production laitière.

2. Ajuster les quantités de concentrés distribués

► La production laitière souhaitée est-elle cohérente avec le potentiel du troupeau ?

La ration doit être calculée en fonction de la production des 25% meilleures chèvres, il n'est donc pas nécessaire de surestimer la production souhaitée pour calculer votre ration.

► Ajuster la complémentation au stade physiologique de la chèvre

Réajuster la ration selon le niveau de production entre le démarrage et la fin de lactation pour réduire le gaspillage et éviter l'engraissement des chèvres.

Peser les quantités distribuées et ajuster ces quantités lors de modification de la taille du lot.

3. Choisir des concentrés simples

Parmi les concentrés énergétiques, les céréales (ou protéagineux) auto consommées et les aliments «simples» sont à privilégier aux formules composées du commerce très sécurisées, et souvent plus chères. Par exemple, l'utilisation d'aliments riches en PDIA n'est efficace que pour les animaux de bonne valeur génétique.

Pour ce printemps, le prix de toutes les céréales augmente mais un petit avantage technico-économique persiste pour le maïs grain. Parmi les concentrés protéiques, l'intérêt du tourteau de colza par rapport au tourteau de soja diminue. L'intérêt d'utiliser de la luzerne déshydratée ou des concentrés protéiques diminue sensiblement avec l'avancement de la lactation car la suralimentation protéique n'est pas payante en fin de lactation et génère des rejets azotés importants. L'intérêt zootechnique et économique de certains co-produits (pulpes de betteraves, drèches de blé, lactosérum...) est à étudier au cas par cas.

Face à la flambée du prix des céréales et des tourteaux, les fabricants d'aliments réagissent en proposant des formulations «bas de gamme» moins chères. Ces aliments sont de formulations très variables d'une livraison à l'autre, mais leurs valeurs nutritives sont proches des valeurs planchers annoncées sur l'étiquette. Soyez vigilant, demandez la formulation au fabricant, assurez-vous de l'appétence, et de la provenance de toutes les matières premières.

Avec la hausse des prix, la nature des matières premières incorporées dans les aliments du commerce évolue, il est donc recommandé de bien lire les étiquettes à chaque livraison et de se montrer exigeant.

4. D'autres leviers pour maîtriser le coût alimentaire

► Favoriser l'ingestion des fourrages grossiers quand ils sont disponibles en quantité suffisante

L'augmentation du nombre de distributions, permet d'inciter les animaux à revenir à l'auge et de favoriser ainsi la quantité de fourrage ingérée. Dans le cas de fourrages de bonne qualité, on veillera à ajuster les quantités distribuées de telle manière que les quantités refusées soient limitées (5 %). L'offre de plusieurs fourrages améliore aussi les ingestions. Si les foins sont hétérogènes, une distribution à volonté permet une meilleure ingestion malgré 15 à 20 % de refus.

► Tarir plus tôt

Cette technique peut convenir aux troupeaux désaisonnés qui ont besoin de limiter leur production dans le contexte de maîtrise. Durant ce mois de tarissement supplémentaire, la complémentation peut être réduite voire supprimée suivant l'état corporel des chèvres et la qualité et la quantité de fourrage distribué.





Céline SAINT-JEAN
05 49 44 75 01

Agenda

14 Avril - 28 Avril - 17 Mai 2011

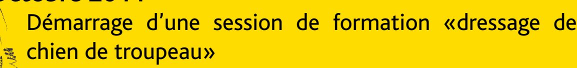


Stage «Pâturage Bovin Lait »
Contact : Julia CHEMARIN (06 79 42 74 47)
ou Arnaud MOUILLET (06 84 61 42 56)

18 Avril 2011

Journée « Classement des carcasses »
Contact : Guillaume LAJUDIE (07 86 48 37 82)

Octobre 2011



Démarrage d'une session de formation «dressage de chien de troupeau»
Contact : Annie SOUCHAUD (06 30 25 11 83)

A ne pas rater

1ère Journée Régionale Prairies et Variétés Fourragères

Les innovations en matière de choix d'espèces et de variétés
SECURITE ET ECONOMIE

Chambres d'Agriculture de Poitou-Charentes – Inra – Gnis
Barenbrug – Jouffray-Drillaud – RAGT –Semences Vertes – Semental Zelder

Matin :

Intérêts de la sélection fourragère - Choix des espèces et variétés sur vos systèmes fourragers - Les prairies dans mon élevage : témoignage d'éleveur

Après-midi :

Des réponses directement auprès de vos semenciers.
Ateliers techniques tournants sur :

- **Les légumineuses**
- **Les mélanges**
- **Le sursemis**
- **L'implantation des prairies**
- **Quelles prairies pour le pâturage ?**
- **Quelles prairies pour réaliser des stocks ?**

Rendez-vous le 14 juin 2011

à partir de 10h au Lycée Agricole de Venours, venez nombreux !

+ d'informations au 06 79 42 74 47

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
VIENNE

AFAQ ISO 9001

Siège Social
2133, route de Chauvigny
B.P. 50001 - 86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR
Tél. 05 49 44 74 74
Fax 05 49 44 74 45
E-mail : accueil@vienne.chambagri.fr

www.vienne.chambagri.fr

Ce bulletin est réalisé par les conseillers élevage de la Chambre d'Agriculture de la Vienne - Création et impression CA 86 - Crédit photo : CA 86
Directeur de la publication : François PHILIPPE - 4 n° par an - Avril 2011